

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 22 mai 1975

L'assemblée est ouverte à 20h15 h., par le président de Pro-Grandson M. Charles Reymond qui salue le délégué de la Commune de Concise, il excuse la Municipalité de la Commune de Grandson ainsi que diverses personnalités.

M. Falconnier procède à la lecture de 2 procès-verbaux, ces derniers sont admis sans modification, à l'unanimité.

M. Reymond procède à la lecture de son rapport d'activité sur l'année 1974-75, la parole n'est pas demandée, le dit rapport est donc adopté à l'unanimité.

M. Edgar Pilet, caissier, donne connaissance à l'assemblée de la bonne tenue financière de la société, bénéficie Fr. 2.830.70.

Décharge est donnée au caissier et aux vérificateurs à l'unanimité des votants.

La cotisation annuelle minimum est maintenue à Fr. 5.--.

L'assemblée enregistre avec remerciements la démission de M. Jean-Michel Cand. Les nouveaux membres suivants sont nommés par acclamations : Mme Elmiger et Javet, MM., Francfort, Thuler et Bugnon.

La commission de vérification est formée de MM. Chuat et Lavanchy Roger, suppléant M. Gudel.

M. Pierre Montandon donne connaissance du palmarès du concours de lieux fleuris 1974 et encourage chacun à fleurir notre localité.

M. Reymond informe le public qu'une conférence sur "soins en hiver" sera vraisemblablement donnée en octobre ou novembre 1975.

M. Pierre Bloesch donne quelques explications sur la manifestation "Grandson dans la rue" il explique le pourquoi de cette dernière, l'organisation par les sociétés locales etc...

Divers, la parole n'étant pas demandée, la partie statutaire est close à 21h15 h.

La soirée se termine par la présentation sur écran de vues de Grandson au début du siècle et comparaison avec des vues actuelles.

Présentation très appréciée par la totalité des personnes présentes.

Le Secrétaire :

  
E. Falconnier

Grandson, le 30 mai 1975  
Bonne nuit  
pé sac.